

# HORTICULTURE & PÉPINIÈRES

## un secteur créatif



L'horticulture et la pépinière répondent aux aspirations des consommateurs de plus en plus tournés vers l'environnement et la nature. Mais, ce secteur n'échappe pas à la mondialisation des marchés qui l'oblige à renforcer les valeurs techniques de production comme la lutte raisonnée, la régulation climatique des serres... avec l'apport de fonctions nouvelles en aval du métier telles que la logistique, le transport, le conditionnement, la mise en

marché... Parallèlement, ce secteur exige toujours plus de créativité dans la production de nouvelles espèces afin d'anticiper les attentes des clients. Ainsi, les entreprises sont passées d'une culture produit à une culture client. Pour apporter les réponses adaptées dans l'élaboration de leur environnement et acquérir de réelles compétences technologiques, elles ont dû faire appel à des compétences nouvelles et modifier leurs habitudes de travail.



### L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE

**7 500 entreprises** (en France et dans les DOM) dont un peu plus de la moitié (3 600) emploient de la main d'œuvre, Une entreprise sur cinq se situe en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** (Source : CCMSA 2000).

Au total ce sont **26 500 salariés** dont **9 500 permanents** qui sont occupés dans ce secteur.

### HORTICULTURE & PÉPINIÈRES

Le secteur de l'horticulture et de la pépinière comprend la culture des fleurs, la production de plantes en pots, de fleurs coupées, de bulbes et d'oignons ; la culture de plants en pépinières (plants forestiers, fruitiers, viticoles et d'ornement) ; la production de semences.

Près de **11 000 producteurs** cultivent **21 000 ha** : **7 000 ha** en horticulture ornementale dont près d'1/3 sous serres et **14 000 ha** en pépinières. Les surfaces consacrées aux fleurs coupées se situent principalement dans le Sud Est (le Var, les Alpes-Maritimes) et celles dédiées à la bulbiculture se concentrent en Aquitaine. Quant aux plantes en pots, à massifs et vivaces, elles se répartissent sur le territoire. (Source : Agreste 2001).

La distribution des produits emprunte plusieurs circuits : vente directe aux particuliers, vente via les jardinerie, les grossistes qui alimentent les grandes surfaces, les fleuristes, et enfin la vente aux paysagistes.

La production française est loin de couvrir les besoins de la consommation. Les importations sont conséquentes et proviennent majoritairement des Pays-Bas et de la Belgique. La France importe en valeur cinq fois plus qu'elle n'exporte (Source : Agreste 2003).

## LES ENJEUX ET LES IMPACTS SUR LES MÉTIERS ET LES EMPLOIS



- **L'horticulture n'échappe pas à la mondialisation** des marchés. Les entreprises sont contraintes de passer d'une logique de produit à une logique de marché. Par conséquent, tous les salariés horticoles, quelque soit leur domaine d'intervention (production, vente, administratif...), doivent tenir compte de cet environnement pour ce qui concerne ses marchés, ses clients, ses contraintes de distribution (délais, quantités, qualité).
- L'horticulture est passée de la systématisation des traitements à la gestion des risques de maladie avec de **nouvelles techniques de production** (lutte raisonnée, production biologique intégrée, régulation climatique des serres...).
- **Les nouvelles technologies** telles que la mécanisation, la robotisation, la palettisation, l'informatisation... améliorent les conditions et l'organisation du travail, mais exigent de **nouvelles compétences dans la conduite et la maintenance d'installations automatisées**.
- **Les entreprises horticoles tendent à spécialiser leur production** en fonction de leur créneau de distribution (particulier, jardinerie, grossiste...) tout en se professionnalisant. Les activités relatives à la production sont de plus en plus pointues (biotechnologies, régulation climatique des serres, traitements phytosanitaires...).
- **La multitude et la variété des produits mis sur le marché** (fleurs, plantes, arbres...) développent des emplois dans la logistique (traitement, suivi, expédition des commandes).
- **Le secteur horticole se caractérise par des entreprises de petite taille** : neuf entreprises sur dix emploient moins de cinq salariés (Source : Etude FAFSEA). Les emplois de cadres restent relativement rares et se rencontrent dans les entreprises de plus de 10 salariés.

## LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE L'HORTICULTURE & PÉPINIÈRES

*Les dénominations retenues sont les plus fréquemment rencontrées. Cependant, elles peuvent varier d'une région géographique à l'autre.*

La répartition et le contenu des postes dépendent de la taille de l'entreprise et de son positionnement au niveau du marché (particulier ou autre).

### *Domaine de la production*

- **Ouvrier horticole** : il prépare et met en place les cultures (rempotage, semis, plantations). Il réalise la protection des plantes (désherbage, traitement phytosanitaire...) et effectue des travaux culturaux (multiplication des végétaux, ébourgeonnage, gestion de l'ombrage...).
- **Ouvrier pépiniériste** : il met en place la culture de plants (prélèvement des boutures, préparation des sols, installation des substrats, repiquage des boutures). Il réalise la protection des plantes, des travaux d'entretien et de développement des plantes (taille, palissage, fertilisation, arrosage, binage... des végétaux).
- **Chef de culture** : il assure la gestion technique de la production, organise le travail et encadre le personnel.

### *Domaine des expéditions*

- **Préparateur de commande, Responsable des expéditions** : Interface entre la production et la commercialisation, le personnel de ce secteur assure la préparation et la distribution des produits négociés à la vente par le service commercial.
- **Chauffeur poids lourds** : il assure le transport des marchandises.

### *Domaine de la commercialisation*

- **Technico-commercial, Directeur de vente** : ils assurent la vente des produits : définition de la commande, des quantités, de la qualité et des délais de ventes.

### *Domaine de l'administration*

- **Secrétaire comptable** : elle intervient dans l'administration liée au fonctionnement de l'entreprise. Elle peut seconder le chef d'exploitation dans le domaine de la gestion financière et des ressources humaines.

## CONNAÎTRE L'ACCÈS AUX DIPLÔMES ET AUX FORMATIONS

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche et des affaires rurales  
Direction générale de l'enseignement et de la recherche -  
**FORMINFO**

1 ter avenue de Lowendal - 75700 PARIS

Tél. 01.49.55.45.29.

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

[www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)

Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Education et d'Orientation (**UMFREQ**)

58 rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS

Tél. 01.44.91.86.86. Fax. 01.44.91.95.45.

Contact : [unmfreq@mfr.asso.fr](mailto:unmfreq@mfr.asso.fr)

[www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (**CNEAP**)

277 rue Saint Jacques 75005 PARIS

Tél. 01.53.73.74.28. Fax. 01.53.73.74.30.

Contact : [cneap@cneap.scolanet.org](mailto:cneap@cneap.scolanet.org)

[cneap.scolanet.org](http://cneap.scolanet.org)

L'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (**UNREP**)

94 Avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN

Tél. 01.41.83.14.20. Fax. 01.48.91.22.82.

Contact : [unrep@unrep-edu.org](mailto:unrep@unrep-edu.org)

[www.unrep-edu.org](http://www.unrep-edu.org)

## AVEC OU SANS DIPLÔMES VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES DIFFÉRENTS MÉTIERS

En travaillant dans une entreprise agricole, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour en savoir plus sur les formations de courte durée pour les salariés de l'agriculture, les contrats de professionnalisation, le droit individuel à la formation (DIF), les congés individuels de formation :

### Adressez-vous au :

Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles (**FAFSEA**)

65 Rue de Bercy

75012 PARIS

Tél. 01.70.38.38.38. Fax 01.70.38.38.00

Contact : [info@fafsea.com](mailto:info@fafsea.com)

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

La formation professionnelle vous permet d'évoluer d'un emploi à l'autre.

Une validation de votre expérience par un diplôme est aujourd'hui possible : tout savoir sur la **VAE**.

(Renseignez-vous auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de votre région).

## LES PRINCIPALES FORMATIONS DIPLÔMANTES

### ■ NIVEAU V

**Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA**

Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions florales et légumières, productions fruitières

**Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles BEPA**

Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions florales et légumières, productions fruitières.

Services. Spécialité : vente de produits horticoles et de jardinage

**Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables BPA par UC**

Chef d'exploitation ou Ouvrier Hautement Qualifié en horticulture

**Brevet Professionnel Agricole en certificats**

Horticulture. Spécialités : pépinières d'ornement et fruitières, plantes aromatiques médicinales et à parfums, productions florales, productions fruitières, productions légumières

### ■ NIVEAU IV

**Baccalauréat professionnel BAC PRO**

Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions florales et légumières, productions fruitières

Commerce. Technicien-conseil vente en produits horticoles et de jardinage

**Bac Technologique**

Sciences et Techniques de l'Agronomie et de l'Environnement (STAE)

**Brevet Professionnel par Unités Capitalisables BP par UC**

Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions florales et légumières, productions fruitières

### ■ NIVEAU III

**Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA**

Productions horticoles. Spécialités : pépinières, productions florales, productions légumières, productions fruitières.

Technico commercial. Spécialité : végétaux d'ornement

### ■ NIVEAU I

**Ingénieur horticole**

## MIEUX CONNAÎTRE CE SECTEUR

**FNPHP** Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et du Paysage

19 Bld Magenta - 75010 PARIS

Tel. 01.42.38.63.63.

Fax. 01.42.38.63.64.

Contact : [fnphp@fnphp.com](mailto:fnphp@fnphp.com)

[www.hortifrance.com](http://www.hortifrance.com)

**ONIFLHOR** Office National Interprofessionnel des Fruits, Légumes et de l'Horticulture

164 Rue de Javel - 75739 PARIS Cedex 15

Tel. 01.44.25.36.36. Fax. 01.45.54.31.69.

[www.oniflhor.fr](http://www.oniflhor.fr)

Sur les métiers de technicien et de cadre

[www.apecita.com](http://www.apecita.com)

Contactez :  
l'ANEFA dans votre département ou votre région  
[www.anefa.org](http://www.anefa.org)

